
Ordonnance

de la paroisse Tramelan sur les droits d'accès aux fichiers centralisés de données personnelles (O FDP Paroisse Tramelan)

du 01.11.2021

1 Dispositions générales**Art. 1** *Objet*

¹ La présente ordonnance règle les droits à demander l'accès et les droits d'accès ainsi que l'accès via des systèmes à des fichiers centralisés de données personnelles au sens de l'article 4, alinéa 1, lettre b LFDP.

² Elle contient la réglementation de la paroisse de Tramelan

a des droits à demander l'accès et des droits d'accès pour la plate-forme des systèmes des registres communaux (plate-forme GERES) qui vont au-delà de ceux fixés à l'annexe 3 O GERES, conformément à l'article 18 O GERES.

Art. 2 *Champ d'application*

¹ La présente ordonnance s'applique aux entités suivantes de la paroisse de Tramelan:

- a* unités organisationnelles sans personnalité juridique qui lui sont subordonnées,
- b* organisations chargées de tâches publiques sous sa surveillance,
- c* mandataires traitant des données personnelles sur mandat de l'autorité (art. 16 de la loi du 19 février 1986 sur la protection des données [LCPD])¹⁾

² Les entités, fonctions et systèmes habilités sont détaillés pour chaque fichier centralisé de données personnelles dans les annexes suivantes :

a pour la plate-forme GERES: annexe 1.

³ Les comptes d'utilisateur des entités, fonctions et systèmes habilités sont créés à partir des annexes.

1)RSB 152.04

* Tableaux des modifications à la fin du document

Art. 3 *Prise de position de l'autorité de surveillance de la protection des données de la commune/paroisse*

¹ L'autorité de surveillance de la protection des données de la commune/paroisse a pris position sur le présent acte législatif et sur chaque modification, avec mention correspondante dans les annexes.

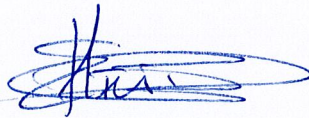
Art. 4 *Entrée en vigueur*

¹La présente ordonnance entre en vigueur le 1^{er} janvier 2022

Lieu, date

Le conseil de paroisse de Tramelan:

Tramelan, le 24 novembre 2021

A blue ink signature, appearing to be 'E. Hiltbrand', written in a cursive style.

E. Hiltbrand,
Présidente

A blue ink signature, appearing to be 'L. von Allmen', written in a cursive style.

L. von Allmen,
Secrétaire

(état au 01.11.21)

Réglementation des droits d'accès à la plate-forme GERES de la paroisse de Tramelan

Profils et fonctionnalités GERES conformément aux annexes 1 et 2 O GERES	Profil de base	
	Profil standard 1 : numéro AVS	
	Profil standard 2 : lieu d' origine / nationalité	
	Profil standard 3 : état civil	
	Profil standard 4 : mouvement de population	
	Profil standard 5 : droit des étrangers	
	Profil standard 6 : numéro SYMIC	
	Profil standard 7 : mesures de protection de l'adulte	
	Profil standard 8 : mesures de protection de l'enfant	
	Profil standard 9 : lien parents / enfants	
	Profil standard 10 : confession	
	Profil standard 11: ménage	
	Profil standard 12 : saisie des documents d'identité et autres documents officiels	
	Droit de modification	
	Historisation	
	Etendue territoriale des données	
	Age	
	Sexe	
	Confession	
	Nationalité	
	Statut des personnes (active, partie, décédée)	
	Relation d'annonce (établissement; séjour, autre domicile)	
	Art. 14 LCPD, accès aux données des personnes bloquées	
1.2 Systèmes - droit à demander : direction et suppléance de direction XX (exemple de liste)		
1.2.2 KiKartei - Développement, maintenance, exploitation et support : KW Software AG - But : gestion des données des membres de la paroisse	X X X X X X - - - X X X - - X Com Tout Tout Un Tout Tout Tout -	

Prises de position de l'autorité de surveillance de la protection des données de la commune / paroisse :

Date de version	Date de prise de position
01.11.2021	09.12.2021